



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130551>

Département(s) de publication : **75, 31**

Annonce n° **24-130551**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ministère des Armées/Secrétariat général pour l'administration (SGA) /Sous-Direction de la préfiguration de l'agence ministérielle de gestion (SDPAMG)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 11000201100044

Ville : Paris cedex 15

Code postal : 75509

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 31

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Identifiant interne de la consultation : DAF_2024_001031

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Sga-sdpamg-bcom.ach.fct@intradef.gouv.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation (RC) n° DAF_2024_001031.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation (RC) n° DAF_2024_001031.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation (RC) n° DAF_2024_001031.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09/12/2024 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Jugement technique : 70 points, dont : -Moyens humains dédiés (liste de l'équipe projet, rôles, compétences et expériences de chaque acteur du projet) : 20 points, - Pertinence et cohérence du projet de rétroplanning proposé : 15 points, -Qualité et pertinence du projet mené présenté par le soumissionnaire : 10 points, -Qualité et pertinence du plan de gestion de la Finale (volet communication) : 10 points, -Qualité du plan de communication : 10 points, - Développement durable : 5 points. Jugement financier dont la formule de calcul est indiquée au RC n° DAF_2024_001031 : 30 points.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Assistance, organisation et gestion de l'événement "DefInSpace 2025"

Code CPV principal - Descripteur principal : 79952000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Assistance, organisation et gestion de l'événement "DefInSpace 2025"

Lieu principal d'exécution du marché : Cf. article 6.1.2 du CCAP n° DAF_2024_001031

Valeur estimée (H.T.) : 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent accord-cadre mono-attributaire et composite comprend : - des prestations forfaitaires, pour les besoins définis dans la « Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) » figurant dans l'annexe financière à l'acte d'engagement (AE) ; - des prestations à marchés subséquents, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-10 du code de la commande publique, prenant la forme de simples commandes, associés à une proposition technique et financière (devis) du titulaire, pour les besoins hors DPGF. L'accord-cadre est passé avec : - un montant minimum correspondant au montant de l'ensemble des prestations forfaitaires ; - un montant maximum de 200 000 euro(s) HT (240 000,00 euro(s) TTC). Précisions concernant les recours susceptibles d'être introduits ainsi que sur les délais d'introduction de ces recours : - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative (CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours de pleine juridiction contestant la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris - 7 rue de Jouy - 75181 Paris cedex 04 - Téléphone : 01 44 59 44 00 - Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2024